





# COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du COMITE MUNICIPAL de JUMELAGE du 28 FEVRIER 2020

. Emargements des présents (Sociétés Pouliguennaises - Commission Franco-allemande Membres de Droit - Adhérents).

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte par Monsieur Yves LAINE, Maire et Président du Comité de Jumelage.

#### Sont présents :

Mme Brigitte LAMARTHE, Vice-présidente de la Commission Franco-Allemande (sortante) (Comité Municipal de Jumelage)

M. Jacques d'ESTEVE DE PRADEL, Adjoint aux Travaux, Vice-président de la Commission Franco-britannique (sortant) (Comité Municipal de Jumelage).

M. Nicolas PALLIER, Délégué à la Vie Associative.

Mme Marie-Jo JUTEAU, Adjointe au Maire, Membre de la Commission Franco-Allemande

Mme Valérie GANTHIER, Adjointe à la Jeunesse.

Mme Sylvie FRASLIN, Présidente de l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs.

Mme Jacqueline QUEMARD, Secrétaire Commission Franco-Allemande, Présidente du Comité Municipal des Fêtes du Pouliguen.

La Presse (Mme PASQUIER, M. DAGUT)

## Excusés ayant donné pouvoir:

- M. Yves COURTOIS a donné procuration à Mme Brigitte LAMARTHE
- M. Dominique MENEGALLI a donné procuration à Mme Paule CLAVERIE
- M. Damien et Mme Chrystelle ROLAN ont donné procuration à M. Gilles BEDEL

Au total, 68 personnes étaient présentes ou représentées.

## ORDRE du JOUR

Une minute de silence est respectée en mémoire de :

- Louisette MEME, épouse de M. Claude MEME, ancien Président du Jumelage Franco-Allemand.
- Bernard GACOIN, membre de la Commission Franco-Allemande, très présent au sein du Jumelage, pendant de nombreuses années.
- Daniel MARAIS, ancien pompier volontaire et adhérent au Jumelage Franco-Allemand. Une pensée pour les familles endeuillées.

Monsieur Le Président du Comité Municipal de Jumelage, Maire du Pouliguen, ouvre la séance et remercie l'Assemblée d'avoir répondu à l'invitation du Comité Municipal de Jumelage. « Merci aux Elus présents, aux Adhérents et à la Presse. »

M. Le Président : « C'est pour moi, la dernière assemblée générale en tant qu'élu et l'occasion de vous dire combien j'ai été heureux de participer à ces deux Jumelges qui laissent de bons souvenirs.

2012, 30ème anniversaire du Jumelage Le Pouliguen - Llantwit-Major : j'ai découvert une région très sympathique, de beaux paysages et des gens chaleureux. Puis, le Jumelage s'est endormi. Grâce au travail de M. d'ESTEVE et de ses collègues et à la suite du 40ème Anniversaire de Jumelage avec Kisslegg, des liens ont été renoués avec Llantwit-Major. La délégation galloise fut charmée par l'attrait du Pouliguen. Nous avons tous gardé un bon souvenir de cet anniversaire auquel était associée la délégation de Fontanellato, ville jumelée avec Kisslegg. Le Maire de Llantwit-Major a redécouvert Le Pouliguen et a pu voir le Golge du Morbihan. Nos amis de

Je ne connaissais pas le Jumelage avant d'être élu. Les déplacements et l'accueil furent très chaleureux. Je remercie tous les bénévoles des deux jumelages, c'est du travail. La Commune a beaucoup aidé financièrement et les prochains élus devront continuer dans cette voie. C'est un lien culturel important pour notre commune. Merci à toutes les familles qui participent au Jumelage. Le bénévolat, c'est du travail et une responsabilité. Il faut rappeler que les gallois ne perçoivent aucune subvention ».

## 20 H: ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Llantwit-Major séjourneront au Pouliguen en septembre prochain.

Le quorum étant atteint, il est passé à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRODINAIRE dont l'ordre du jour porte sur le vote des statuts réactualisés du Comité de Jumelage (vote réservé aux seuls adhérents 2019). Les statuts sont à la disposition de l'assemblée.

M. d'ESTEVE, Vice-Président de la Commission Franco-Britannique, explique que le Comité Municipal de Jumelage a éprouvé le besoin de retoiletter les statuts.

#### A retenir:

les bureaux des deux commissions peuvent s'étoffer; une plus rande marge de manœuvre est donnée aux deux commissions pour s'organiser, pour positionner le rôle du bureau par rapport à celui des commissions; donner plus de flexibilité au travail des commissions; mieux répartir les activités sur l'ensemble des membres.

Comptablement, Mme LAMARTHE, Trésorière Principale, gère les adhésions et contrôle la trésorerie des deux commissions qui font des activités pour percevoir des fonds et organisent des voyages; le tout chapeauté par le Comité de Jumelage qui est municipal.

Après avoir entendu l'exposé de M. d'ESTEVE, l'assemblée approuve, à l'unanimité, le projet de statuts présenté.